

## BIBLIOGRAPHIE

Elie REYNIER, *La Seconde République dans l'Ardèche (1848-1852)*. Réédition, préface de Jean-Luc Mayaud, Privas, Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche (bd de la Chaumette, BP 219, 07002 Privas Cedex), 1998, 223 p., ill., 99 F + 21 F de port.

Il est possible d'écrire à 73 ans un beau livre d'histoire et de le faire publier dans les conditions difficiles de l'après-guerre par un petit éditeur de province. Il est plus rare, assurément, que l'éditeur n'ait pas la mémoire courte et choisisse de rééditer l'ouvrage, un demi-siècle après, pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Seconde République. La Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche qui, aujourd'hui, dispose d'un catalogue d'ouvrages historiques que peuvent envier bien des départements, nous offre une belle édition du livre d'Elie Reynier, comparée à celle de 1948 – si économe de papier qu'elle imposait à l'auteur des abréviations typographiques –, et devenue, par ailleurs, introuvable. Certes, on peut regretter que la réédition ne comporte pas une mise à jour bibliographique et que le nom du militant républicain provençal, si actif à Toulon, à Marseille et dans les Basses-Alpes, Louis Langomazino, soit mal orthographié (p. 136) ; mais ce ne sont là que des broutilles : les enseignants ardéchois sont à leur poste, hier comme aujourd'hui.

Hier, c'était Elie Reynier dont le professeur Mayaud, président de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, rappelle dans sa préface l'itinéraire. Cet Ardéchois, ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud a consacré sa vie d'enseignant, d'historien et de militant à son département. Son engagement dans le mouvement laïc, syndical et pacifiste en ce premier XX<sup>e</sup> siècle lui a valu une notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, dirigé par Jean Maitron.

En 1948, professeur d'École Normale en retraite, Elie Reynier écrit cet ouvrage à la demande du comité départemental du Centenaire.

Un ouvrage d'histoire militante ? Oui, assurément. Car la république et la démocratie sont des valeurs à défendre et à transmettre aux lendemains du régime de Vichy et de l'occupation nazie. Un ouvrage d'histoire positiviste ? Oui, mais pas uniquement. Oui, car l'histoire des représentations, si à la mode aujourd'hui, ne peut se passer de la connaissance érudite des faits historiques. *La Seconde République dans l'Ardèche* est, d'abord, un récit chronologique des événements, de la révolution de février 1848 aux lendemains immédiats du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Et, à ce titre, il reste l'ouvrage de référence avec son index des noms de personnes et des noms de communes. Néanmoins, la vie économique et sociale n'est pas absente puisque le chapitre préliminaire brosse les grandes caractéristiques de ce département rural où les petits paysans s'adonnent à la culture du mûrier et à la préparation de la soie, dans la dépendance de la fabrique lyonnaise, et où la papeterie, la mégisserie (Annonay) et l'exploitation des mines de fer (La Voulte, Privas) diversifient la société ardéchoise. Ainsi, au traditionnel clivage religieux, s'ajoute la lente diffusion des idées sociales avec la présentation de la classe ouvrière, de ses grèves et de la grande figure de Laurent (dit de l'Ardèche), né en 1793 au Bourg-Saint-Andéol, ancien saint-simonien, homme de lettres et magistrat qui a défendu la mémoire de Robespierre et des insurgés républicains parisiens d'avril 1834, nommé commissaire de la République après les journées de Février et seul élu vraiment républicain de l'Ardèche à la Constituante au printemps 1848.

Si au cours de cet euphorique mois de mai, le clergé a béni les arbres de la liberté, donnant même parfois un spectacle œcuménique comme dans telle commune du canton d'Aubenas où l'on a vu le curé marcher bras-dessus bras-dessous avec le pasteur en chantant la *Marseillaise* (p. 58), les journées de juin ont rétabli l'ordre dans les esprits. Le clergé participe très activement aux luttes politiques et les protestants sont accusés de prêcher, dans le pays des Boissy d'Anglas, des doctrines subversives.

On le voit, Elie Reynier a été très attentif aux formes de l'action symbolique, au rituel révolutionnaire et civique de ces plantations d'arbres de la liberté – qui ont d'ailleurs marqué ceux qui, enfants en 1948, ont vécu l'événement comme Gérard Chastagnaret le rappelait lors de la journée d'études de l'UMR Telemme au printemps 1998, ou qui ont participé en 1989 à la commémoration de la Grande Révolution, comme nos étudiants, écoliers et collégiens alors, nous le rapportent aujourd'hui (et il y aurait toute une étude à faire sur cette mémoire des rites républicains d'une génération à l'autre) – mais aussi aux placards qui montrent la « singulière persistance de l'illusion évangélique » (p. 151), en prenant l'exemple de cette affiche des Rouges de Largentière qui, en novembre 1851, annonce que la République démocratique et sociale réalisera la loi de Jésus-Christ, grâce au suffrage universel qui va balayer les Bourbons et les Napoléons.

Enfin, il convient de souligner que la réflexion d'Elie Reynier est nourrie des problématiques d'André Siegfried qui, comme on le sait, n'a pas seulement proposé une analyse de la géographie électorale des pays de l'Ouest, mais a eu une relation suivie avec l'Ardèche. C'est aux élections, aux résultats et aux campagnes électorales, qui sont redevenues aujourd'hui de grands chantiers historiques, que l'auteur consacre la plupart de ses pages. Il prend la mesure du passage du suffrage censitaire

au suffrage universel masculin (de quelque 1.300 électeurs à plus de 100.000), de la participation électorale (90 % aux Législatives de mai, 60 % aux Présidentielles de décembre 1848...) et des effets de la loi du 31 mai qui prive du droit de vote en 1850 pratiquement un tiers des Ardéchois. Il analyse le basculement dans le Midi rouge de l'Ardèche en 1849, avec les très beaux scores des Montagnards (carte p. 86) valorisant les cantons de Chomérac, Saint-Peray, Viviers, Rochemaure ou Antraigues. E. Reynier souligne que la géographie électorale cantonale de ces élections de 1849, qui offrent la première représentation nationale des grandes options politiques (certes, après le fameux « référendum » organisé sur la Constitution civile du clergé en 1791-92), ne correspond pas exactement au clivage protestant-catholique de l'Ardèche, même si « les protestants en général (à part quelques rares exceptions, la haute classe) sont enclins à la république rouge », comme le dit un rapport de police (p. 201). Et les travaux de Raymond Huard sur le Gard, si proche à tous égards du département voisin, nous ont maintenant habitué à une analyse plus affinée des comportements politiques. Quant au grand soulèvement républicain et populaire contre le coup d'Etat du Deux Décembre, si les Ardéchois s'agitent dans une grande confusion et n'offrent pas autant de déportés en Algérie que les Drômois, il n'en reste pas moins, dans l'histoire de France, que le canton protestant de Vernoux est le seul à voter Non au plébiscite napoléonien.

Singulier département que celui de l'Ardèche : Un canton rural qui préfère voter Cavaignac plutôt que Napoléon Bonaparte en décembre 1848, mais qui ne veut pas cautionner l'ordre à n'importe quel prix en 1851, riche qu'il est de sa mémoire des dragons du roi. Par ailleurs, un Constituant quarante-huitard aussi populaire que le vieux républicain Laurent de l'Ardèche qui se rallie au coup d'Etat de Napoléon III. Trahison des élites et fidélité populaire ? Mais que faire alors des « intermédiaires culturels » – comme on dit à Aix depuis le colloque de 1978, organisé par M. Vovelle – que sont les instituteurs et les pasteurs qui, Elie Reynier nous le rappelle, ont été les fourriers de la République et auxquels il faudrait ajouter les militants des sociétés républicaines ? Quelle place accorder aux phénomènes culturels et aux faits sociaux dans l'analyse du politique ?

Si le livre d'Elie Reynier reste, un demi-siècle après sa parution, l'ouvrage de référence sur la période, ce n'est pas uniquement pour sa compilation des faits, mais pour les pistes de recherches que l'auteur a signalées pour les générations à venir, et que la F.O.L. de Privas a tenues à transmettre.

Christine PEYRARD

*Correspondre jadis et naguère*. Sous la direction de Pierre ALBERT, Paris, éditions du CTHS, 1997, 751 pages.

A la fois discours individuel au cœur de l'intime et reflet des représentations collectives d'une époque, les correspondances privées sont souvent un matériau de choix pour les historiens. Cependant on écrivait aujourd'hui deux fois moins de lettres qu'il y a dix ans et c'est sous le titre un peu nostalgique « Correspondre jadis et naguère » que s'est tenu en 1995 à Aix-en-Provence, le 120<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques. A travers les soixante et une communications proposées et réparties en sept chapitres, on mesure néanmoins l'extraordinaire richesse du champ d'étude et son extrême diversité, le corpus le plus récent étant constitué des 60.000 lettres reçues par Ménie Grégoire entre 1967 et 1981. Françoise Durand-Evrard en a montré l'importance pour l'histoire de la vie privée de nos contemporains et comme le fait remarquer Mireille Bossis, si une correspondance s'inscrit toujours dans un passé plus ou moins lointain ou proche, la conservation et la diffusion des corpus épistolaires sont un souci contemporain dont les chercheurs savent le prix et qui intéressent le grand public à la recherche de ses racines.

Parmi les nombreux thèmes abordés à ce congrès, et parce qu'il est impossible ici d'être exhaustif, on a retenu tout d'abord le lien établi entre les correspondances et les conditions d'acheminement du courrier. Problème essentiel, qui conditionne non seulement le rythme de l'écriture épistolaire mais aussi son contenu.

Roger Duchêne montre bien comment les lettres de Mme de Sévigné à sa fille Mme de Grignan sont avant tout « filles de la poste ». Grâce à Louvois, surintendant des postes, l'acheminement du courrier devient plus fiable et plus fréquent, et en 1685, la marquise peut expédier ses lettres trois fois par semaine (au lieu de deux fois jusque là). Elle écrit donc d'abord en fonction des rythmes du courrier et non pour obéir à son caprice ou à son inspiration. Et ses lettres sont déterminées aussi par l'imbrication du double rythme du départ et de l'arrivée des courriers de Provence. C'est avant tout cette « délicieuse et torturante réalité postale » qui fonde la pratique épistolaire de Mme de Sévigné. Ses lettres nous renseignent sur ce que vit l'auteur à propos de la poste, la façon dont elle s'y adapte, sur les attentes des lettres de sa fille et leurs retards par fois inexplicables.

Les aléas du courrier sont un thème qui revient également dans les lettres de Marguerite de Belsunce à son époux, analysées par Isabelle Rambaud. « Epistolière du quotidien féminin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », cette jeune femme, née à Marseille en 1853 correspond avec son mari, éloigné du foyer pour des raisons professionnelles. Même s'il n'y a plus de jour imposé pour expédier le courrier, les perturbations du service postal créent parfois des décalages de trois jours entre les correspondants, faisant perdre leur intérêt à ces petits « riens » dont l'épistolière se désole de faire l'objet principal de ses lettres. Pour autant, cette correspondance est loin d'être insignifiante, car elle nous renseigne autant sur les relations homme-femme, à travers l'admiration de Marguerite pour son époux, que sur l'organisation matriarcale de la propriété familiale de « La Martine », près de Marseille, ou sur la solitude d'une épouse en dépit de ses nombreuses maternités.

Les lettres de Chine d'un missionnaire jésuite à sa famille d'Aix-en-Provence (1896-1930) examinées par François Pourcelet et Pierre Soumille mettent aussi l'accent

sur les moyens et les délais de transmission. Envoyé en Chine comme missionnaire par la Compagnie de Jésus, le Père Salmon évoque de nombreuses fois dans sa correspondance la lenteur mise par le courrier (les lettres de France mettaient par bateau six à sept semaines), se réjouissant quand, en 1903, la mise en service définitive du Transsibérien raccourcit les délais. De ce fait, la correspondance vise moins à narrer l'événement au quotidien (encore que, par exemple, le Père Salmon n'hésite pas à détailler – témoignage historique de première main – la chronologie du périlleux voyage entrepris le 10 mars 1937, quand il fallut quitter la mission de Kaochen devant la menace des « rouges »), qu'à montrer le travail des missionnaires et l'évolution de l'Église catholique en Chine, soumise aux désordres politiques et sociaux de ce pays. S'il est possible d'étudier à partir de ces sortes de correspondances une situation et une évolution de type historique et événementiel, elles aident surtout l'historien à mieux cerner le poids de la culture et des idéologies : ainsi à travers les lettres du Père Salmon a-t-on la vision d'un expatrié, « homme de son temps et de son milieu », fidèle aux jugements parfois tranchés du monde catholique d'alors.

Pour autant, c'est parce que le point de vue de ces lettres est souvent celui d'un expatrié, que celles-ci prennent tout leur intérêt.

De nombreuses communications se sont intéressées à la figure de « l'épistolier "exilé" » et à une des motivations essentielles de l'écriture épistolaire : conjurer la séparation.

Fréquemment, en effet, ce sont ceux qui partent qui écrivent à ceux qui restent, point central auquel les exilés ont besoin de se rattacher. V. Feschet évoque le couple de Louis-Ferdinand et Hortense Martin-Léautaud dans la vallée de l'Ubaye. Entre 1880 et 1920, frères, beaux-frères, enfants du couple leur écrivent, ce qui a permis à l'auteur d'étudier toute une correspondance rurale en Provence alpine au XIX<sup>e</sup> siècle. Le sentiment de l'exil chez le frère aîné parti au Mexique montre par exemple qu'il se soucie toujours de son domaine et n'épargne pas à son frère cadet son autorité et son inquiétude. S'il se sent entre deux mondes, l'éloignement entraîne une survalorisation du pays d'origine, le pays d'accueil n'est jamais décrit, on n'en parle que par ses inconvénients. A.-M. Granet-Abisset aboutit aux mêmes constatations, dans son étude de correspondances familiales dans le Queyras, « une source pour l'histoire des migrations au XIX<sup>e</sup> siècle ». Les Queyrassins, eux aussi, sont des migrants de la nécessité et de la misère alors que pourtant, dans ce département des Hautes-Alpes, le taux d'instruction est très élevé. (La vallée de l'Ubaye est ainsi définie comme une « pépinière de prêtres et d'instituteurs ».) Ceci explique en outre le lien entre migrations et correspondances.

Les expatriés écrivent pour entretenir la mémoire familiale, s'informer des affaires et surtout susciter l'intérêt sur eux. Pour ne pas être oubliés, ils envoient des « lettres-récits », soignant le pittoresque. Ces exils sentimentaux se veulent des réussites qui, sur le plan économique, doivent profiter à tous. Ces correspondances sont donc une source majeure pour comprendre les enjeux de ces solidarités familiales.

La nécessité de garder le contact est même une des obsessions de la correspondance étudiée par M.-F. Attard-Maraninchi : « Lettres corses de l'armée d'Orient (1919-1920) ». Pierre T., né en 1892 à Calenzana, est en garnison à Adana et participe en 1920 à la bataille de Marache contre les troupes de Mustapha Kemal. Certes, ses lettres décrivent sa posture de militaire, héroïque et sans états d'âme. Comme tous les exi-

lés, il compare son pays, la Corse, à la Turquie, oppose les mœurs locales aux habitudes de chez lui. Mais il entend surtout faire profiter ses proches de son expérience, il transmet des messages pour les uns et les autres, dans la crainte d'être exclu et oublié. Aveux d'intimité, attachement au groupe familial, permettent au scripteur de fonder son présent et surtout son avenir sur les nombreuses références au passé consolidé grâce à l'écriture épistolaire.

Sur un plan symbolique, les lettres deviennent alors un espace textuel dans lequel s'écrit et se donne à lire l'opposition entre « ici » et « ailleurs », l'écriture épistolaire étant chargée de conjurer cet antagonisme. A la différence des correspondances précédentes, les lettres de Marguerite de Belsunce, déjà nommée, nous donnent le point de vue d'une épistolière restée sur place. Pas d'« ailleurs » possible pour elle, ou alors il se confond avec la figure de l'absent, toujours ailleurs justement, jamais là quand elle en aurait besoin. « Ailleurs », c'est le lieu pluvieux (Breteuil-sur-Oise...) qui retient son mari, et qui s'oppose à « La Martine », lieu de l'attente donc ambivalent, mais lieu où il fait bon respirer l'été alors qu'à Marseille, la chaleur est étouffante. Nous sommes là dans une thématique inversée, liée à la situation d'énonciation, mais dans tous les cas, l'écriture épistolaire montre bien combien la géographie et les sentiments sont étroitement associés.

Il resterait à évoquer celles qui ne partent jamais, mais qui favorisent l'acheminement du courrier, ces dames employées des Postes, Télégraphes et Téléphone qu'a étudiées Eliane Richard. Au tournant du siècle, à Marseille particulièrement, elles sont à l'avant-garde de la féminisation. Certes, dans une conjoncture économique peu favorable, elles sont moins payées que les commis, et elles rencontrent l'hostilité de ceux qui dénoncent « l'invasion » des grisettes... Elles sont de milieu ouvrier, ou épouses de postiers, et pourtant elles joueront un rôle essentiel dans l'accès des femmes à la vie professionnelle. Dans leur anonymat, elles n'ont pas souvent la parole, mais certaines en 1909 sauront faire grève. Sans doute leur aurait-il fallu une plume comme celle de Clotilde de Forbin-Gardanne, qui n'hésitait pas, en 1811, à faire parvenir à Napoléon I<sup>er</sup> une sorte de curriculum vitae sous la forme d'une apostrophe en vers, où elle résume l'histoire de sa famille, ce que celle-ci a fait pour la France et ce que lui doit l'Etat français. (François Pourcelet, *Lettres d'une Provençale*, 1797, 1798, 1810-1811).

« Documents expressifs », cette formule employée à propos des lettres<sup>1</sup> amènerait à nuancer la part de vérité documentaire qu'on leur accorde. Une lettre reste toujours en effet, « une mise en scène de soi par soi<sup>2</sup> », et toute correspondance établit, dans et par l'écriture, une relation intersubjective d'une grande complexité. Aussi, dans une perspective pluridisciplinaire, aurait-on pu, peut-être, dans ce congrès d'historiens, aborder la question de la rhétorique de l'écriture épistolaire et s'intéresser au point de passage qui permet dans certains cas de constituer ces écritures ordinaires en « genre littéraire ».

Chantal GUYOT

1. Par L. FESTINGER et D. KATZ, in *Méthode de recherche dans les sciences sociales*.

2. Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, *L'Épistolaire*, Hachette, 1995, p. 15.

Danièle et Carol IANCU, *Les Juifs du Midi. Une histoire millénaire*, Avignon, Ed. A. Barthélemy, 1995, 351 pages et 32 pl. hors texte, ill.

La publication par Mme et M. Iancu de cet ambitieux travail de synthèse englobant un vaste territoire et une période plus vaste encore permet enfin de suivre sur la longue durée l'évolution interne des communautés juives du sud de la France. Comme le rappelle dans une préface lyrique Hugues Jean de Dianoux, Danièle Agou-Iancu poursuit depuis plus de vingt ans des recherches sur l'histoire des Juifs de Provence à la fin du Moyen Age, qui ont fait l'objet de nombreuses publications, dont son dernier livre *Etre juif en Provence au temps du Roi René*. Le Professeur Carol Iancu, spécialiste de l'histoire des Juifs en Roumanie, a aussi dédié une partie de son activité à l'organisation de colloques internationaux sur les Juifs du Languedoc et de Montpellier. Cet ouvrage commun, s'appuyant sur les dernières recherches en cours, aborde avec érudition et compétence de très nombreuses facettes de la vie des Juifs méridionaux et apporte des réponses souvent inédites aux questions posées par l'historiographie judéo-provençale.

Le « Midi » de la France englobe ici trois espaces méridionaux : le Languedoc, la Provence, Avignon et le Comtat-Venaissin. On aurait aimé y voir figurer le Comté de Nice lié par des liens géographiques et humains aux autres entités territoriales, mais la dispersion et l'abondance des sources d'archives ont dû imposer ce choix.

La première partie, rédigée par Danièle Iancu, couvre le Bas Empire et l'époque médiévale. La question des sources occupe une large part de son chapitre initial. Car si une implantation fort ancienne est indéniable dans ce Midi méditerranéen, très peu de vestiges juifs ont paradoxalement subsisté. La pierre funéraire de Narbonne datée du VII<sup>e</sup> siècle est la première source incontestable de cette présence juive. Les sources écrites sont plus tardives et deviennent plus abondantes à partir de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ecrits hébraïques et *responsa* « questions et réponses » rabbiniques, archives judiciaires et registres notariés des fonds provençaux permettent à l'auteur de renouveler les connaissances que l'on avait des communautés juives médiévales.

L'évolution du peuplement retient ensuite son attention. Durant le haut Moyen Age, la population juive est dispersée dans tout l'espace méridional, tant dans les villes que dans les campagnes. Cet essaimage se rétrécit peu à peu au fil des vicissitudes, et les communautés juives finissent par se concentrer dans les villes, plus sûres. Au XIV<sup>e</sup> siècle, de grosses implantations sont repérées à Narbonne, Montpellier, Béziers et Lunel en Languedoc, Aix, Arles et Marseille en Provence, Avignon et Carpentras dans le Comtat. Cet habitat juif urbain d'abord volontairement concentré devient cloisonnement obligatoire au cours du XIII<sup>e</sup> siècle pour le Languedoc et dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour la Provence et le Comtat.

Les évaluations démographiques des populations juives du Midi restent toutefois difficiles étant isolées et séparées par de longues périodes : entre 17.000 et 24.000 personnes au début du XIV<sup>e</sup> siècle ? De ces implantations médiévales il ne subsiste que peu de traces : les mentions urbaines de « rue des Juifs ou de la juiverie », le *mikvé* ou bain rituel du XIII<sup>e</sup> siècle de Montpellier, les synagogues de Cavailon et de Carpentras sis sur les emplacements médiévaux du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Le deuxième chapitre est consacré à la vie interne des juiveries méridionales. A la tête des communautés, véritables oligarchies censitaires, deux ou trois membres des élites juives : les baylons ou syndics, notables nantis souvent médecins en Provence. Leur rôle principal : répartir et collecter les nombreux et divers impôts qui pèsent lourdement sur les populations juives : cens et taxes, redevances en nature, et la fameuse taille des Juifs payés par chaque membre de la communauté selon sa fortune d'après le *manifeste* ou la « déclaration des biens ».

Les actes notariaux permettent à l'auteur de dresser l'éventail des activités économiques des Juifs méridionaux et d'appréhender leur comportement au moment du mariage et au seuil de la mort. Au sommet de la hiérarchie sociale médiévale, ceux qui dirigent les communautés : les gros prêteurs, les commerçants en textiles et en denrées alimentaires, et les médecins qui constituent l'élite savante, lettrée et cultivée, reconnus par les autorités chrétiennes tant laïques qu'ecclésiastiques. Puis viennent les petits prêteurs, les artisans textiles, les maçons, portefaix. Les notables fortunés élaborent des stratégies matrimoniales sur toute l'aire méridionale formant ainsi des réseaux familiaux étroits et privilégiés. Les legs pieux que l'auteur a retrouvés dans les testaments témoignent de l'attachement religieux et communautaire des Juifs du Midi.

Ces communautés connaissent des « temps fastes », et des « temps troubles ». Ainsi l'auteur peut-elle parler dans le troisième chapitre d'un âge d'or dans le Languedoc au XII<sup>e</sup> siècle avec l'installation des Juifs andalous véhiculant tout un savoir philosophique et profane d'expression arabe. Traductions et œuvres originales fleurissent. Pour l'auteur, « ce sont les communautés juives languedociennes qui furent les véritables héritières de la pensée maïmonidienne » (p. 74). Parallèlement à ce mouvement rationaliste se développe un courant de pensée ésotérique et mystique. Les legs de manuscrits précieux montrent la richesse de certaines bibliothèques des Juifs méridionaux. Aux siècles suivants, c'est la Provence qui devient terre d'accueil de Juifs étrangers : elle abrite successivement non sans conflits les Juifs anglais expulsés par Edouard 1<sup>er</sup> en 1290, ceux de Languedoc et de France frappés d'expulsion en 1306 et en 1322, ceux catalans, réfugiés notamment à Arles, après les massacres et les conversions forcés de 1391.

Mais à partir du XIII<sup>e</sup> siècle le climat ambiant se dégrade, et cette détérioration aboutit aux diverses mesures d'expulsion que l'auteur détaille dans le chapitre IV. En 1209, la croisade des Albigeois entraîne massacre et exil des Juifs de Béziers. Des accusations de meurtres rituels sont repérées à Valréas en 1247 et à Manosque en 1296. Les Juifs de Forcalquier sont accusés d'empoisonner les puits en 1306. Les persécutions des Pastouraux en 1320 atteignent les Juifs du Sud-Ouest. Les communautés de Provence sont lourdement touchées par le fléau de la Peste noire en 1348 et les massacres qui l'accompagnent notamment à Toulon et en Haute-Provence. Elles connaissent au XV<sup>e</sup> siècle des vagues d'émeutes violentes à Manosque, Aix-en-Provence, Digne, Arles et Tarascon.

En fait, le peuplement juif de Languedoc est définitivement éradiqué dès 1394. Celui de Provence subit un bannissement irrévocable en 1501, ce qui provoque chez les notables juifs un nombre important de conversions. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le territoire des Juifs du Midi se réduit aux États français du Pape : le Comtat Venaissin et Avignon.

La deuxième partie de l'ouvrage rédigée par Carol Iancu englobe l'époque moderne et contemporaine. Les chapitres V, VI et VII sont consacrés aux conditions réglementaires, économiques, sociales, culturelles et religieuses d'existence des Juifs comme « peuple témoin » dans les terres pontificales françaises.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quelques 2.000 Juifs méridionaux sont présents dans une vingtaine de localités urbaines des États du Pape et d'Avignon. Mais dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les Juifs doivent se résigner au cloisonnement obligatoire dans une seule rue ou « carrière » et au début du XVII<sup>e</sup> siècle la présence juive est impitoyablement réduite à quatre villes : Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle-sur-Sorgue. Les quatre communautés ou *arba kehilot* sont désormais parquées jusqu'à la Révolution dans les carrières hermétiquement fermées et vite surpeuplées. Malgré leurs tentatives d'y échapper, ils ont à subir de très nombreux règlements malveillants et humiliants : port du chapeau jaune, prescription du serment *more judaico* ou *herem du coulbo*, interdiction de posséder des biens immobiliers en dehors de leur résidence dans la carrière, d'exercer toute profession libérale ou commerciale concernant les marchandises neuves, les denrées alimentaires ou les animaux... Ils essuient aussi les essais d'expulsion générale du XVI<sup>e</sup> siècle qui entraînent de nombreux départs vers le Levant ou les États de Savoie, et supportent une politique de conversion comprenant l'obligation d'écouter les sermons des prêtres convertisseurs et la menace permanente du baptême clandestin de leurs enfants.

En contre partie de leur ségrégation, les Juifs du Pape jouissent dans les quatre carrières d'une certaine autonomie interne régie strictement par des statuts appelés *escamot*. La direction de la communauté est prise en charge par un conseil composé des personnes les plus fortunées. Des officiers ou *baylons* sont nommés en son sein pour assumer toutes les fonctions publiques dans le domaine du culte, de la bienfaisance, de l'enseignement et de la fiscalité. Le fonctionnement de ces institutions auquel s'ajoute toute une série d'impôts due aux autorités pèsent financièrement sur les carrières et obligent les baylons à s'endetter de plus en plus auprès des chrétiens.

Pourtant une minorité de Juifs du Pape connaissent à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle une certaine amélioration de leur condition économique, lorsque les restrictions professionnelles tombent en désuétude. Grâce à des méthodes de vente modernes, ils réussissent dans le commerce des draps et des soieries, des produits d'Orient, des denrées alimentaires, le maquignonage et les activités bancaires. Ils étendent aussi leurs activités en dehors des frontières des états pontificaux.

Il est encore une fois très difficile pour l'auteur de présenter une étude globale de l'évolution démographique des Juifs des *arba kehilot* en raison de l'indigence des sources. La tendance générale est à l'augmentation, et il note un net accroissement entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1.000 ou 1.500 personnes) et jusque vers 1775 (2.000 ou 2.500 personnes).

L'examen des noms de famille et des prénoms attestent d'une filiation méridionale et d'une intégration socio-culturelle certaine de ces Juifs du Pape. Ils ont par ailleurs développé une langue orale mixte qui leur est propre : le judéo-provençal ou *chouadit* et ils produisent un ensemble de poésies originales appelées *pioutim*. Ils se distinguent également par une liturgie propre : le rite comtadin, et par des mœurs particulières marquées par le folklore provençal.

Le chapitre VIII consacré à l'émancipation couvre la période allant de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les autorisations accordées aux étrangers de commercer dans les foires du Royaume de France, suivies par des dérogations saisonnières d'un mois, permettent aux Juifs du Pape de pénétrer en Languedoc et en Provence. Sans se laisser décourager par la politique d'atavisme des autorités françaises leur permettant ou leur refusant tour à tour le séjour, et grâce à leur dynamisme commercial, ces marchands en textiles et ces maquignons réussissent à s'installer durablement à Nîmes en 1747 ou à Montpellier en 1754. Ce processus s'amplifie dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'installation des Juifs avignonnais et comtadins à Marseille à partir de 1770 ou à Aix en 1788 et dans d'autres régions de France.

Quelques années plus tard, le décret de l'Assemblée nationale du 30 janvier 1790 règle le statut de ces Juifs du Pape installés en France (entre 700 et 850 dans le Midi), leur accordant les droits de citoyens actifs en même temps que leurs coreligionnaires du Sud-Ouest. Hors de la juridiction française, les Juifs d'Avignon doivent attendre le rattachement officiel à la France voté le 12 juin 1790, et ceux du Comtat patienter jusqu'au 20 juillet 1791, pour être reconnus comme citoyens à part entière en vertu de ce même décret. Les Juifs du Pape obtiennent ainsi l'égalité civique avant le décret émancipateur des Juifs de France du 13 novembre 1791.

Les Juifs du Midi accueillent favorablement la convocation par Napoléon en 1806-1807 de l'Assemblée des notables et du Grand Sanhédrin devant régler l'organisation du culte. A la suite de ces consultations trois décrets sont promulgués le 17 mars 1808. Les deux premiers organisent le culte juif créant le Consistoire Central et les consistoires départementaux. C'est Marseille, en tant que ville comptant la plus forte population israélite, qui est choisie comme siège du consistoire régional du Sud-Est. Le troisième décret dit « décret infâme », sous prétexte de combattre l'usure, annule pour une durée de dix ans une partie des droits acquis. Mobilisés contre son application, les Juifs du Midi obtiennent leur exemption en 1810.

L'auteur consacre le chapitre IX à l'intégration des Juifs méridionaux au XIX<sup>e</sup> siècle en s'appuyant sur l'évolution de trois communautés : Montpellier, Aix et Marseille. Durant cette période, le déclin démographique des communautés comtadines est compensé essentiellement par une forte progression de la communauté marseillaise qui présente la particularité d'accueillir des Juifs de tous les horizons, et notamment du bassin méditerranéen. La promotion professionnelle se fait surtout grâce au commerce, et en ce qui concerne les Juifs de Marseille, grâce au gros négoce international telles les familles Altaras ou Marini. Mais quelques juristes commencent à se distinguer au XIX<sup>e</sup> siècle. Outre le célèbre nîmois Adolphe Crémieux, l'auteur cite en particulier le bâtonnier Israël Bédarride et le sénateur Eugène Lisbonne à Montpellier, les trois maires juifs d'Aix-en-Provence, l'avocat Gaston Crémieux à Marseille.

Autre juif célèbre dont l'auteur esquisse la biographie dans le chapitre suivant, Bernard Lazare, homme de lettres nîmois, influent au moment de l'Affaire Dreyfus. Celle-ci n'a pas épargné les villes du Midi, meetings et manifestations antisémites, troubles parfois violents surtout à Marseille accompagnent cet épisode politique, attisés par la presse catholique. Cependant, l'Affaire n'interrompt pas le processus d'intégration qui se double d'une certaine assimilation. Mais dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant toute

la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la région bénéficie de l'apport de populations juives d'origines diverses qui transforment la physionomie et la vie religieuse des communautés méridionales : des étudiants de Russie et de Roumanie venus soutenir leur thèse de médecine à la Faculté de Montpellier ; des immigrés de Turquie et de Grèce réfugiés dans tout le Midi et particulièrement à Marseille entre 1910 et 1925 ; puis, dans l'entre-deux guerres ceux d'Europe centrale et orientale fuyant l'antisémitisme et le nazisme établis principalement dans la cité phocéenne.

Dans le chapitre suivant, l'auteur s'attache à décrire les horreurs mais aussi les actes de solidarité au cours de la Seconde Guerre mondiale : la fuite des milliers de réfugiés juifs français et étrangers vers le Midi, l'accueil et l'aide des organisations juives qu'ils ont pu y trouver en particulier à Montpellier, l'attitude des autorités et de la population locale et notamment les internements et les rafles à partir de 1942, le rôle des Juifs dans la Résistance. L'ouvrage s'achève sur « la reconstruction et la renaissance » du judaïsme méridional avec l'arrivée des Juifs nord-africains, et le tableau détaillé de l'actuelle organisation communautaire de Marseille forte de 50 à 60.000 personnes et de 27 synagogues.

Cet important travail aurait mérité, de par sa grande érudition, un apparat critique, des notes de repérages et des renvois bibliographiques facilitant les recherches de références. Une meilleure traduction graphique et cartographique des données de peuplement en aurait de surcroît facilité la lecture. Sur le fond, l'ouvrage de par sa densité, sa rigueur et l'originalité de sa démarche laisse peu de place à la critique. On peut toutefois regretter la courte description de la vie interne des communautés au XIX<sup>e</sup> siècle, et globalement, un certain manque de mise en perspective des permanences entre temps modernes et époque contemporaine imputable au faible nombre de travaux disponibles sur le sujet. Lacune qui, on l'espère, sera bientôt comblée.

Florence BERCEOT

## OUVRAGES REÇUS

Errico CUOZZO, Jean-Marie MARTIN. *Le pergamene di Santa Cristina di Sepino (1143-1463)*. Rome : Ecole française de Rome, 1998, XII-418 pages, planche h.-t. (Sources et documents d'histoire du Moyen Age publiés par l'Ecole française de Rome ; 1.)

*L'Etat angevin de Naples : pouvoir, culture et société entre XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle*. Actes du colloque international [...] (Rome-Naples, 7-11 novembre 1995). Rome : Ecole française de Rome, 1998. 729 pages, 9 pl. h.-t. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 245.)

Valérie FESCHET. *Les papiers de famille : une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 1998. 247 pages, ill., 14 pl., 160 F.

Simone MAZAURIC. *Gassendi, Pascal et la querelle du vide*. Paris : Presses universitaires de France, 1998. 128 pages, 48 F. (Philosophies.)

Gérard VEYSSIERE. *Vivre en Provence au XIV<sup>e</sup> siècle*. Paris : L'Harmattan ; Saint-Denis (Réunion) : Université de la Réunion, 1998. 271 pages, fig.

*La ville au Moyen Age*. I. *Ville et espace*. Sous la direction de Noël COULET et Olivier GUYOTJEANNIN. Paris : Editions du CTHS, 1998. 319 pages. (Actes du 120<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 1995, section histoire médiévale et philologie.) 190 F.